

DISCUSSIONS COMMERCIALES ET OFFRES MODIFIÉES OU RETIRÉES

Référence(s) :

- i) R-4008-2017, B-0790, GM-1 doc 34, p. 8, lignes 7 à 10.
- ii) R-4008-2017, B-0790, GM-1 doc 34, p. 8, lignes 11 à 14.

Préambule(s) :

- i) lignes 7 à 10 :

« Suivant l'analyse des offres, Énergir a tenu un appel de suivi avec tous les soumissionnaires afin de débiter les discussions commerciales préliminaires et d'obtenir des clarifications ou des compléments d'information sur les offres dans le but d'avoir le portrait le plus complet possible pour pouvoir réaliser une première sélection. »

(nous soulignons)

- ii) lignes 11 à 14 :

« À travers ces discussions, un soumissionnaire a ajusté son prix et un soumissionnaire a retiré son offre. Plus précisément :

- *Offre 16 - Prix augmenté à xxxxxxxx;*
- *Offre 19 – Offre retirée par le soumissionnaire. »*

Demandes :

- 1.1** Veuillez préciser quelles sont les informations complémentaires recherchées par Énergir lors de discussions commerciales tenues subséquemment à la réception des offres.
- 1.2** Veuillez expliquer pourquoi ces informations ne faisaient pas partie des caractéristiques identifiées dans le document d'appel d'offres.
Si elles faisaient partie des informations requises dans le document d'appel d'offres, veuillez expliquer pourquoi ces offres incomplètes n'ont pas tout simplement été considérées non conformes.
- 1.3** Veuillez indiquer quelle est la raison (ou les raisons) pour laquelle (lesquelles) l'offre 19 a été retirée.

SÉLECTION DES OFFRES

Référence(s) :

- i) R-4008-2017, B-0790, GM-1 doc 34, p. 7, lignes 1 à 4 et p. 8, lignes 1 à 6.
- ii) R-4008-2017, B-0790, GM-1 doc 34, p.

Préambule(s) :

- i) « Énergir a analysé chacune de ces offres selon les critères de l'appel d'offres. Cette analyse a été réalisée de manière indépendante par trois conseillers. Les résultats des trois conseillers ont par la suite été croisés afin d'obtenir un pointage final. La grille de pointage utilisée pour l'analyse des offres a été répartie sur un total de 100 points :
 - Profil du soumissionnaire (dont expérience, capacité financière, localisation en franchise ou hors franchise ...) : xxxxxxxx;
 - Avancement du projet (dont échéancier, date d'injection ...) : xxxxxxxx;
 - Prix (dont source des intrants, point de livraison, durée, volumes ...) : xxxxxxxx;
 - Acceptabilité (dont sociale, environnementale ...) : xxxxxxxx;
 - Approvisionnement responsable : xxxxxxxx. »

Demandes :

- 2.1** Veuillez expliquer pourquoi le critère de durée des contrats ne constituait pas un critère de sélection des offres distinct.
- 2.2** Veuillez indiquer si le document d'appel d'offres sollicitait explicitement des offres pour des contrats de différentes durées.
Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi.
- 2.3** Veuillez préciser si Énergir a demandé aux soumissionnaires, soit dans le document d'appel d'offres soit lors des discussions commerciales consécutives à la réception des offres, de proposer des prix pour des contrats de différentes durées.
Dans l'affirmative, veuillez indiquer si des soumissionnaires ont proposé des offres distinctes selon différentes durées de contrat.
Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Énergir n'a pas demandé aux soumissionnaires de soumettre des offres pour différentes durées de contrats

OFFRE RETENUE

Référence(s) :

- i) R-4008-2017, B-0790, GM-1 doc 34, p. 12, lignes 1 à 12.

Préambule(s) :

- i) *« En somme, le tableau 3 montre que la meilleure offre disponible à Énergir est la deuxième offre, soit celle d'Archaea. En termes de prix, Archaea a le deuxième prix le plus bas, soit xxxxxxxxxxxxxx. Le prix le plus bas est de xxxxxxxxxxxxxx, mais cette offre a une durée de contrat qui ne permet pas à Énergir de répondre aux besoins qu'elle souhaite combler avec l'appel d'offres (fin des livraisons en février 2024, ce qui laisse cinq mois de livraison en 2023-2024). L'offre d'Archaea peut donc être considérée comme l'offre conforme la plus compétitive d'un point de vue économique.*

Dans sa décision D-2022-054, la Régie juge que la manière la plus appropriée pour juger du caractère avantageux du prix d'un contrat est la comparaison avec d'autres contrats de GNR, actuels et potentiels, qu'Énergir envisage de conclure. En termes de contrats potentiels, Archaea est l'option la plus compétitive. Les deux critères déterminants qui supportent cette affirmation sont le prix et la capacité d'Archaea de livrer du GNR au 1er 12 octobre 2023. »

(nous soulignons)

Demandes :

3.1 Veuillez expliquer davantage pourquoi Énergir n'a pas retenu l'offre comportant le prix le plus bas et envisagé de combler les approvisionnements en GNR à remplacer à compter de mars 2024 en sollicitant d'autres offres.

3.2 Veuillez indiquer si Énergir a vérifié auprès de Archaea, lors des discussions commerciales subséquentes à la réception des offres, si ce soumissionnaire était disposé à soumettre des offres pour différentes durées.

Dans l'affirmative, veuillez indiquer quelle a été la réponse de Archaea.

Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi.

3.3 Veuillez expliquer comment Énergir détermine la nature, le nombre, la provenance et les prix d'éventuels des « contrats potentiels ».

Veuillez élaborer.

- 3.4** Du point de vue d'Énergir, en supposant que l'anticipation des producteurs de GNR est que les prix du GNR seront en hausse au cours des prochaines années, pourquoi ces producteurs choisiraient-ils d'offrir leur GNR en vertu de contrats de long terme plutôt que de plus courts termes ?
- 3.5** Du point de vue d'Énergir, en supposant que l'anticipation des producteurs de GNR est que les prix du GNR seront en baisse au cours des prochaines années, pourquoi ces producteurs choisiraient-ils d'offrir leur GNR en vertu de contrats de courts termes plutôt que de plus longs termes ?

Veillez présenter la réflexion menée par Énergir concernant l'une et l'autre des éventualités évoquées aux questions 3.4 et 3.5.

Veillez notamment justifier les durées de contrats privilégiées par Énergir en fonction de son appréciation du développement de la filière et de l'évolution des prix qu'elle prévoit.